

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de
l'agroalimentaire et de la forêt

AVIS RELATIF A L'OUVERTURE D'UNE CONSULTATION DES ACTEURS CONCERNES PAR LA DEMANDE D'EXTENSION DES CONTRIBUTIONS FINANÇANT DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA FILIERE FRANCAISE DES OLEAGINEUX ET DES PROTEAGINEUX POUR LES CAMPAGNES 2015 – 2016, 2016-2017 ET 2017-2018

L'organisation interprofessionnelle des oléagineux et des protéagineux a demandé une extension de son accord relatif au financement des actions en faveur de la filière française des oléagineux et des protéagineux pour les campagnes 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

En application de l'article 165 du règlement (UE) n°1308/2013 du Parlement Européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant organisation commune des marchés des produits agricoles, une consultation est ouverte pour une durée de 3 semaines à compter de la publication au bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt du présent avis.

Cette consultation ne préjuge pas de l'extension de l'accord en question.

Les actions et les cotisations les finançant prévues dans l'accord interprofessionnel figurent dans l'annexe et sont consultables pendant 3 semaines.

Dans ce délai, les observations des acteurs concernés peuvent être adressées :

- soit par voie électronique à l'adresse suivante :
consultationcvo-grandescultures.dgpaat@agriculture.gouv.fr
- soit par écrit à l'adresse suivante : *Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, DGPE, SDFA, Bureau des grandes cultures, semences végétales et produits transformés, 3 rue Barbet de Jouy, 75349 Paris cedex 07 SP.*

Mai 2015

**Plan CVO de l'interprofession des Oléagineux et des Protéagineux
2015 – 2018
Tableau récapitulatif**



Organisation interprofessionnelle : Interprofession des Oléagineux et des Protéagineux (IOP)	
Période : 01/07/2015-30/06/2017	
I – Objet et description des actions prévisionnelles financées par les cotisations interprofessionnelles (conformément à la liste d'actions déclinées à l'article 164(4) du règlement n° 1308/2013)	Financement prévisionnel par les contributions des acteurs concernés (€)
a) Connaissance de la production et des marchés <i>Etudes micro économiques CER, analyses CEREOPA, Statistiques et analyses internes du marché</i>	1 487 523
<i>Thèmes A1 Analyse du contexte</i>	958 309
<i>Thème A2 Connaissance des systèmes de culture</i>	838 024
<i>Thème A3 Expertise et débat public</i>	629 794
<i>Connaissance et adaptation offre et demande</i>	250 869
b) Règles de production plus strictes que les dispositions édictées par les réglementations de l'Union ou les réglementations nationales	
c) Elaboration de contrats-types compatibles avec la réglementation de l'Union <i>Concertation interne avec les familles de l'interprofession</i>	356 700
d) Commercialisation	
e) Protection de l'environnement	2 289 946
<i>B1 Adaptation du matériel végétal</i>	1 304 490
<i>C1 Impact des systèmes de culture sur l'environnement</i>	
<i>C4 Adaptation des itinéraires techniques aux contraintes d'organisation ou de marché</i>	180 250
<i>Réduction de l'impact environnemental de l'utilisation des intrants</i>	595 813
<i>Amélioration des analyses de performance environnementale</i>	179 192
<i>Amélioration des rendements et de leur régularité</i>	7 346 864
f) Actions de promotion et de mise en valeur de la production <i>Communications grand public sur les huiles végétales</i>	1 536 852
<i>Elaboration et mise en place d'un plan de communication sur les protéines végétales</i>	1 152 639
<i>Promotion de la filière (Salons, évènements)</i>	3 073 704
<i>Promotion pays tiers</i>	1 153 430
<i>E1 Assurer une information technique et scientifique</i>	2 343 857
<i>E2 Valorisation des nouvelles technologies</i>	1 736 190
<i>E3 Appui opérationnel aux producteurs</i>	7 983 071
<i>Renforcer les échanges à l'international</i>	358 383
<i>Renforcer la communication sur l'intérêt de la filière</i>	237 429
g) Mesures de protection de l'agriculture biologique et des appellations d'origine, labels de qualité et indications géographiques <i>Actions en lien avec l'Agence Bio, Intercéréales et le CETIOM</i>	119 874
<i>C4 Systèmes bio</i>	536 706
h) Recherche visant à valoriser les produits, notamment par de nouvelles utilisations ne mettant pas en danger la santé publique <i>Recherches sur les nouveaux débouchés non-alimentaires</i>	599 372
<i>Recherches sur l'intérêt des acides gras d'origine végétale et des composés mineurs pour la santé humaine</i>	1 198 745

<i>Recherches sur l'utilisation des protéagineux et des tourteaux d'oléagineux pour des productions animales de qualité</i>	899 059
<i>B2 Connaissance et contrôle des bioagresseurs</i>	836 938
<i>B3 Evaluation des intrants</i>	7 040 003
<i>D2 Amélioration des procédés de transformation des graines</i>	522 471
<i>D3 Maîtrise de la qualité et de la sécurité des filières</i>	674 696
<i>Développer des produits répondant aux besoins de l'alimentation humaine</i>	627 171
<i>Développement de la chimie des protéines</i>	627 171
<i>Améliorer la connaissance fondamentale sur les protéines végétales</i>	223 990
<i>Développement de la chimie des huiles</i>	2 687 877
i) Etudes visant à améliorer la qualité des produits	
<i>Sélection variétale</i>	
<i>Amélioration des process pour la qualité des co-produits pour l'alimentation animale</i>	1 378 556
<i>D1 Connaissance et valorisation des propriétés nutritionnelles</i>	691 583
<i>Augmenter la teneur en protéines des oléoprotéagineux</i>	405 933
<i>Développer des produits répondant aux besoins de l'alimentation animale</i>	895 959
<i>Amélioration de la qualité des produits</i>	627 171
	1 164 747
j) Recherche, en particulier de méthodes culturales permettant la limitation de l'usage des produits phytosanitaires ou vétérinaires et assurant la préservation des sols et la préservation ou l'amélioration de l'environnement	
<i>Recherches et études sur la diversification des systèmes de culture et adaptation régionale</i>	922 111
<i>B4 Développement et valorisation des technologies</i>	1 731 524
<i>C2 Optimisation des systèmes de culture</i>	1 566 758
<i>C3 Gestion durable des innovations et protection intégrée</i>	5 057 040
<i>Big Data</i>	447 980
<i>Intégration dans les systèmes de culture par la pratique de la 2° culture</i>	358 384
k) Définition de qualités minimales et définition de normes minimales en matière de conditionnement et d'emballage	
l) Utilisation de semences certifiées et contrôle de qualité des produits	
m) Santé animale, santé végétale, sécurité sanitaire des aliments	
<i>Plans de surveillance, normalisation des méthodes analytiques</i>	1 798 117
n) Gestion des sous-produits	
TOTAL	69 633 265
II – Modalités de financement par les contributions des acteurs concernés	
Financement des producteurs d'oléagineux	61 974 245
Financement des transformateurs et utilisateurs de graines oléagineuses	2 656 128
Financement des producteurs de protéagineux	4 236 087
Financement des organismes collecteurs, premiers acheteurs de graines protéagineuses	766 086